



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mars 2026

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le **30 mars 2026**, à 19 h, à la Mairie située au 21 rue Principale à Saint-Esprit, sous la présidence de monsieur Germain Majeau, maire.

À laquelle sont présents :

- Rachel Grégoire, conseillère district # 1
- Alain Robert, conseiller district # 2
- André Renaud, conseiller district # 3
- Myriam Derome, conseillère district # 4
- Dominique Majeau, conseiller district # 5

Monsieur Maxime Villemare, conseiller district # 6, est absent.

Monsieur Simon Franche, directeur général et greffier-trésorier, est présent et agit comme secrétaire de la séance.

À moins d'une mention spécifique contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

~~~~~

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum étant constaté, le président monsieur Germain Majeau, maire, déclare la présente séance ouverte.

## **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

2026-03-097

IL EST PROPOSÉ PAR : Alain Robert  
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres (5) :

**DE CONSTATER** l'avis de convocation requis par le Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1).

~~~~~

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. Demande d'aide financière au programme OASIS - Volet 1
3. PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance.

2026-03-098

IL EST PROPOSÉ PAR : André Renaud
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres (5) :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance comme présenté.

ADOPTÉE.

~~~~~

## **2. Demande d'aide financière au programme OASIS - Volet 1**



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mars 2026

**Considérant que** la Municipalité de Saint-Esprit souhaite augmenter sa résilience face aux vagues de chaleur et aux pluies abondantes;

**Considérant que** le programme OASIS soutient la planification du verdissement et des infrastructures vertes;

**Considérant que** la municipalité a pris connaissance du guide du demandeur et s'engage à respecter les balises du programme.

2026-03-099

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Myriam Derome  
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des membres (5) :

**D'AUTORISER** le dépôt de la demande d'aide financière pour le projet « Plan de transition vers des infrastructures vertes et de résilience climatique ».

**QUE** la Municipalité s'engage à assumer sa part des coûts admissibles (minimum 20 %) ainsi que tous les coûts non admissibles liés au projet.

**DE DÉSIGNER** monsieur Simon Franche, directeur général et greffier-trésorier, comme personne autorisée à signer tout document relatif à cette demande et à la convention d'aide financière à intervenir avec le MELCCFP.

**ADOPTÉE.**

~~~~~

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est consacrée aux questions des personnes présentes dans l'assemblée.

~~~~~

### LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 17, l'ordre du jour est épuisé.

2026-03-100

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Dominique Majeau  
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des membres (5) :

**DE CLORE** et lever la présente séance.

**ADOPTÉE.**

~~~~~

- Original signé -

Germain Majeau
Maire et
Président d'assemblée

- Original signé -

Simon Franche
Directeur général et
greffier-trésorier

Je, Germain Majeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

- Original signé -

Germain Majeau,
Maire et Président d'assemblée